



Reprendre un prêt actuellement remboursé par ses parents

Par **JeanM15**, le **16/05/2016** à **12:21**

Bonjour je m'appelle Jean j'ai 25ans . J'occupe actuellement une maison achetée par mes parents il y a 2 ans . Ils payent un emprunt d'environ 700 euros par mois pour une maison achetée 160 000 . Il reste 130 000 euros à payer et j'aimerais prendre " le relais " du prêt immobilier .

Quelles sont nos possibilités?

J'aimerais prendre ce relais avec mon amie (avec qui je ne suis pas marié)

Merci d'avance
Cordialement
Jean M

Par **janus2fr**, le **16/05/2016** à **13:52**

Bonjour,

Vos parents sont donc les propriétaires. Pourquoi rembourseriez-vous un prêt pour un bien qui n'est pas à vous ?

La banque n'acceptera jamais cela.

Donc soit vous versez à vos parents un loyer couvrant leur remboursement du prêt, soit vous leur achetez cette maison en trouvant votre propre crédit.

Par **Visiteur**, le **16/05/2016** à **15:36**

Bonjour,

de plus vous mêlez votre amie à cela... Ca part d'un bon sentiment mais vous vous engagez à mon avis dans une voie très cahoteuse... Si pas mariés, donc achat en indivision ? Aieaieaie...

Par **youris**, le **16/05/2016** à **18:16**

bonjour,

je déconseille à votre amie d'être co-emprunteur pour financer un bien qui ne lui appartient

pas car que se passe-t-il en cas de séparation par principe conflictuelle.
si vous voulez avoir le prêt à votre nom, il faut que vous soyez propriétaire de ce bien soit par donation ou par vente.
si vous avez des frères et soeurs, ils seront concernés en cas de donation.
je vous conseille de voir un notaire avec vos parents car toute modification de propriété passera par un acte notarié.
salutations